

BAC PRO PRODUCTIONS HORTICOLES

02 35 93 10 04

www.chateau-de-mesnieres.com



LYCÉE
PROFESSIONNEL ET
TECHNOLOGIQUE
Saint-Joseph

Au Château de Mesnières,
je m'engage dans une
formation professionnelle

Les **PLUS** de Mesnières

- ✚ Des plateformes technologiques de qualité pour la pratique professionnelle (unité de production de 2200 m², arboretum paysager de 5 000 m²...)
- ✚ L'aménagement et l'entretien du parc du château de 22 ha
- ✚ Un atelier de vente aux particuliers des végétaux produits sur le site (serre...)
- ✚ Une formation au Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (C.A.C.E.S.) : mini-pelleteuse
- ✚ Une formation Sauveteur et Secouriste du Travail Agricole (S.S.T.A.)
- ✚ Une demi-journée de travaux pratiques par semaine
- ✚ Un accompagnement personnalisé du rapport de stage
- ✚ Un fort partenariat avec des acteurs du territoire : Parc zoologique de Clères (76), Conseil Général et communes de Seine-Maritime...
- ✚ Un suivi de vie scolaire individualisé (en internat ou demi-pension : études dirigées)
- ✚ 18 semaines de stages



Bac Pro

« Productions horticoles »

Entrer dans l'univers du végétal

● Qu'est-ce qu'un bac Professionnel « Productions horticoles » ?

Ce baccalauréat professionnel est une formation pratique qui permet de comprendre les processus de production végétale et d'acquérir les gestes professionnels. La formation comporte des modules professionnels favorisant l'apprentissage des travaux liés à l'horticulture.

● Ai-je le profil pour cette formation ?

La formation est ouverte aux élèves d'une classe de 3^{ème} Générale ou Technologique ou d'un CAPA « Productions Horticoles ». L'entrée en formation se fait en seconde professionnelle « Productions Végétales ». À l'issue de la classe de Seconde Professionnelle, l'élève peut s'orienter vers les baccalauréats professionnels du domaine de la production végétale : horticulture, arboriculture, culture florale et légumière, maraîchage...

Il est par ailleurs possible d'intégrer une classe de 1^{ère} Bac professionnel « Productions Horticoles » à l'issue d'une classe de seconde générale et technologique.

Cette formation permet à l'élève de se mobiliser par la conduite de projets innovants.

Dès la seconde professionnelle, les élèves suivent :

- Des enseignements généraux (Mathématiques, français, histoire-géographie, physique-chimie, E.P.S., économie, éducation socioculturelle...)
- Des enseignants professionnels de techniques horticoles (Gestion du processus de production, conduite de chantiers, sélection des végétaux et produits horticoles...)
- Un Module d'Approfondissement Professionnel.

● Conduite pédagogique de la formation

L'établissement propose un enseignement « Aménagement Paysager d'Intérieur » dès la classe de seconde professionnelle.

Un module professionnelle est orienté vers le maraîchage biologique.

Des stages en milieu professionnel (18 semaines sur le cycle de 3 ans) permettent aux jeunes d'approfondir les acquis théoriques et pratiques de leur formation.

Des stages « collectifs » ou sorties pédagogiques valorisent la formation des élèves à travers des voyages d'études, des rendez-vous de l'insertion professionnelle (entretiens d'embauche, écrits professionnels...).

Le baccalauréat professionnel « production horticole option culture florale et légumière » est passé sous la forme d'un « Contrôle en Cours de Formation » (matières théoriques et pratiques écrites et/ou orales : 50 % de l'évaluation globale) et d'épreuves terminales (français, histoire-géographie, mathématiques, techniques horticoles, et rapport de stage final : 50 % de l'évaluation globale).

La certification BEPa « Productions Horticoles » est passée en classe de 1^{ère} sous la forme d'un Contrôle en Cours de formation et d'une épreuve orale de stage. Les taux de réussite au BEPa sont de 90 % et de 90 % à 100 % pour le Bac Professionnel « Production horticoles ».

● Un passeport pour une poursuite d'études

→ Au sein de l'Institution Saint Joseph :

- Certificat de Spécialisation « tailles et soins des arbres »

→ Autres poursuites d'études :

- BTSa Aménagements Paysagers
- BTSa Productions Horticoles
- Certificat de Spécialisation « Ventes en jardinerie »
- Autres BTSa du Ministère de l'Agriculture et BTS de l'Education Nationale

→ Insertion dans la vie active :

Employé horticole hautement qualifié, chef d'équipe, entrepreneur de travaux horticoles...